



Barbara Romagnan

LA LETTRE DE VOTRE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE
CANTON DE PLANOISE - TILLEROYES / OCTOBRE 2011

Édito

« Agir pour votre quotidien »

Je vous écris cette lettre dans un contexte international inquiétant qui laisse présager **une crise aussi grave que celle intervenue fin 2008**. Si le Président de la République n'est pas le responsable de cette crise, force est de constater que ses déclarations en faveur de la moralisation du capitalisme financier n'ont pas connu de traduction concrète. C'est dans ce cadre contraint, amplifié par les baisses de moyens des collectivités que nous nous efforçons de jouer notre rôle et que **nous sommes mobilisés pour vous aider à faire face aux nécessités de la vie** : se nourrir, se loger, se soigner, éduquer ses enfants, se déplacer, etc.

Tout en **préparant l'avenir** dans nos domaines d'action privilégiés que sont les solidarités et l'insertion, l'éducation et les déplacements, nous veillons à limiter, autant que possible, les effets négatifs de cette crise et à soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin.

C'est pourquoi nous votons régulièrement **une augmentation des crédits des commissions d'urgence**. Ces commissions se réunissent toutes les semaines pour apporter un secours de subsistance à celles et ceux qui se retrouvent dans des situations particulièrement éprouvantes, qu'elles soient des personnes isolées, des jeunes ou des familles... Nous ne sommes pas seuls dans ce combat, c'est ainsi que cette année, nous avons apporté notre soutien à **80 associations** qui œuvrent dans le champ des solidarités pour un montant de 450 000 €.

Nous poursuivons notre engagement dans le secteur de l'éducation, notamment au travers des 46 collèges publics du département et des 21 300 élèves. **60 M€ sont mobilisés pour assurer aux collégiens de bonnes conditions d'éducation**. A Planoise, les travaux du collège Diderot vont enfin commencer, avec pour objectif d'être terminés à la rentrée 2015. C'est une opération de près de 20 M€. Dans le même temps, je reste mobilisée, ainsi que mes collègues, pour **défendre les moyens de l'éducation**, en particulier dans les écoles.

Nouvellement élue **vice-présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**, je travaille avec Léon Bessot, son président, l'ensemble du Conseil d'Administration et le personnel à l'amélioration des conditions d'exercice de la mission de secours des pompiers (notamment par la rénovation ou la construction de casernes) afin de pouvoir prendre le plus grand soin de la population. Le département compte 71 centres d'incendie et de secours, 375 pompiers professionnels, 2300 pompiers volontaires et 100 personnels administratifs et techniques. Tous sont indispensables pour assurer cette mission qui nous est chère et parfois vitale.

Elue et citoyenne, j'ai également organisé **des tables rondes à la maison de quartier de Planoise**, espace Nelson Mandela, l'une sur le thème du « quartier » (D. Lapeyronnie et O. Bertrand) l'autre sur la petite enfance (H. Montagner et S. Giampino) pour permettre **la rencontre et l'échange** de vues entre chercheurs, praticiens ou journalistes spécialistes de la question avec des professionnels du secteur et

surtout **avec la population**. Ces deux événements ont rencontré un vif succès, montrant, s'il en était besoin, que **les habitants des quartiers populaires sont tout aussi désireux et capables de réfléchir et de débattre** que les autres.

Militante, j'ai été particulièrement heureuse du **succès démocratique rencontré par les primaires à gauche** qui ont mobilisées près de 3 millions de personnes en France, plus de 700 dans le seul canton de Planoise. Cela donne **un élan considérable au candidat socialiste François Hollande pour faire gagner la gauche en mai 2012**, mettre fin à la politique profondément injuste, inégale et souvent immorale de la droite menée par Nicolas Sarkozy afin d'améliorer la vie de tous en particulier de ceux qui souffrent le plus.

Je reste toujours **un relais sur lequel vous pouvez compter**.

N'hésitez pas à me contacter.

L'action du Conseil général dans notre canton

L'emploi, au cœur de toutes les politiques du Département

Agir en faveur du développement économique, c'est œuvrer pour l'emploi des femmes et des hommes de notre territoire. Soutien direct ou investissements : nous mobilisons tous les leviers.

De nombreuses entreprises sont soumises à la **mondialisation**. Elles se doivent donc d'être compétitives pour se maintenir et garder leurs emplois. Pour cela, le Département apporte **son soutien aux entrepreneurs et donc aux ouvriers et aux employés** qui travaillent dans ces structures par des aides économiques.

Ainsi, depuis 2008, **neuf entreprises du canton** ont été accompagnées pour un montant total de plus de 300 000 €.

Au-delà de cette politique d'aide directe qui a mobilisé en 2010 **plus de 15 M€**, le Département contribue **au développement et au soutien de l'économie** par différentes actions : notre politique de maillage routier et d'aménagement du territoire, notre programme de rénovation des collèges, l'amélioration ou la création des centres



Parkeon, au Parc La Fayette

d'incendie et de secours (construction de la caserne centrale Besançon-Brûlard par exemple), notre politique culturelle, notre soutien aux projets des communes ou bien encore notre importante participation à la construction de la LGV Rhin-Rhône et de la Voie des Mercureaux. Ce sont des facteurs de développement et de création d'emplois.

Avec un **budget d'investissement maintenu chaque année à un niveau élevé** (101,8 M€ pour 2011), le Conseil général du Doubs est certainement le **premier investisseur** de la région Franche-Comté.

Le Centre omnisports Pierre Croppet : rencontrer la différence



Le secteur des Tilleroyes abrite un lieu particulièrement **original et intéressant** : le Centre omnisports Pierre Croppet.

Au carrefour de la différence et de la diversité, son but est de **favoriser la rencontre** entre personnes valides et personnes en situation de handicap par le biais de l'activité sportive de loisirs ou de compétition.

Cette structure emploie **22 salariés** dont 12 en CDI, 1 en CDD et 9 contrats aidés. Elle peut également s'appuyer sur une trentaine de **bénévoles**.

L'association conduit également un **chantier d'insertion lié aux métiers du cheval** « *Le Pied à l'Etrier* » avec une majorité de personnes en difficulté sociale ou porteuses d'un handicap léger.

Ce chantier permet notamment la mise à disposition d'attelages en partenariat avec les Haras de Besançon et un projet de mise en place d'un **circuit de visite de la ville en attelage** est en cours avec l'office de tourisme.

Le Conseil général soutient le centre et ses activités à hauteur de **40 000 € par an**.

Aide à domicile : un nouveau dispositif au service des usagers

Le secteur de l'aide à domicile est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Indispensable au quotidien notamment pour les personnes âgées en perte d'autonomie, il connaît malheureusement des temps difficiles.

Dans d'autres départements, des structures ont connu de telles difficultés financières qu'elles ont dû cesser leur activité. D'autres ont accumulé des dettes si importantes qu'elles ont dû augmenter le prix payé par l'utilisateur... bien souvent **une personne vulnérable aux moyens limités**.

Afin d'éviter de telles situations dans le Doubs, et parce que nous avons la responsabilité de la prise en charge des



personnes dépendantes, **nous avons choisi de refonder notre relation avec les services d'aide à domicile**.

En juillet dernier, nous avons mis en place avec eux des contrats, appelés Contrats

pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Dans ces contrats, le Conseil général définit pour chacune des structures un volume d'activité annuel, en fonction des résultats des années précédentes. Cela leur permet de **prévoir leur activité et d'encadrer strictement le coût de l'aide à domicile**.

La maison de retraite d'Avanne fait peau neuve

Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées est l'une des ambitions du Conseil général. Cela commence par leur assurer des conditions d'existence dignes.

Dès 2004, nous avons décidé de lancer un programme ambitieux d'aide afin de permettre la restructuration de nombreuses maisons de retraite dans l'ensemble du département, pour un coût total de **27 M€**.

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'Avanne-Aveney, dont je préside le Conseil de surveillance, fait partie des structures qui ont bénéficié de ce



dispositif. Dès 2007, **des travaux de reconstruction massive ont été engagés**. Ils ont permis de restructurer complètement l'établissement. Deux « ailes » ont ainsi été jointes au bâtiment central, qui a été entièrement rebâti et qui continue d'héberger les services administratifs.

C'est donc dans **des chambres et des locaux entièrement neufs** que vivent désormais les **280 résidents**. Sur ces places, 10 lits sont destinés plus spécifiquement à **l'hébergement temporaire**, qui permet à une personne âgée de rester jusqu'à trois mois dans l'établissement. Au total, l'EHPAD d'Avanne a bénéficié d'une subvention de près de **6,5 M€**, pour un montant total de 35 M€.

Les travaux se sont achevés à la fin du mois de septembre. **Un accueil de jour de 10 places** doit, dès 2012, compléter cette structure. Il permettra de prendre en charge temporairement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, afin de soulager les membres de leur famille qui les soutiennent.

UN TARIF UNIQUE

De plus, les CPOM prévoient une prise en charge facilitée pour l'utilisateur. En fonction de ses besoins et dans le cadre de son plan d'aide, celui-ci peut désormais recevoir un service moins important (par exemple à l'occasion d'un départ en vacances) ou, à l'inverse, plus important (notamment après une hospitalisation).

De surcroît, il n'y a désormais **plus de différence de prix entre les différentes structures pour l'utilisateur**. Le Doubs est le premier département à mettre en place ce dispositif.

Le grand débat national sur la dépendance avait provoqué beaucoup d'espoir, malheureusement déçu par le report des décisions. Dans le même temps, les Départements travaillent à **des solutions souvent moins onéreuses** et qui assurent aussi la pérennité et la qualité de ces services dont les personnes âgées dépendantes ont grand besoin.

Ils défendent enfin **l'emploi de milliers d'intervenants**. Loin des grands effets d'annonce, les Départements mettent en œuvre la solidarité, en actes.

Planoise

138 M€ au service de la mixité sociale et urbaine

Planoise est un quartier jeune, au croisement de nombreuses cultures, qui en font sa richesse... Mais c'est aussi un quartier où le chômage est plus important que dans le reste du Département, et l'on vit bien souvent plus pauvre qu'ailleurs.

La faute n'en revient pas à ses habitants, mais à la crise et à l'organisation profondément inégalitaire de notre société.

Le Département du Doubs a choisi de s'investir aux côtés de la Ville de Besançon et d'autres partenaires pour favoriser une vie moins difficile à tous les habitants, particulièrement aux plus fragiles d'entre eux. Cela passe par des services publics de qualité tant dans le secteur de la culture, de la petite enfance, que de l'éducation. Un Plan de rénovation urbaine (PRU) de **138,6 M€** a été engagé en ce sens. C'est le plan le plus important mis en œuvre depuis la construction du quartier de Planoise.

Cet argent sert des projets qui profitent **directement aux habitants**. Ainsi, par exemple, c'est dans le cadre de ce plan que le Conseil général a financé l'ouverture de la crèche des « Epoisses », rue d'Artois. Celle-ci permet d'accueillir **48 enfants**, c'est-à-dire 23 de plus que l'ancienne structure d'accueil petite enfance située dans l'avenue d'Île-de-France.

À cela s'ajoutent d'autres réalisations, comme la création du **pôle culturel et d'animation Nelson Mandela**, la réhabilitation de nombreux immeubles et le réaménagement du parc urbain, la création de nouveaux logements sociaux ou encore la réhabilitation du logement foyer des Hortensias.



LE COLLÈGE DIDEROT RESTRUCTURÉ

Le Conseil général a profité du PRU pour réorganiser ses services à Planoise. C'est dans ce cadre que le bâtiment « Tripode » a vu le jour. Situé à proximité d'un arrêt du **futur tramway**, il permettra aux habitants de rencontrer une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des **travailleurs sociaux, des assistantes sociales, ainsi que plusieurs infirmières, médecins et spécialistes de la Protection maternelle et infantile**.

Enfin, le Conseil général a également fait le choix de restructurer entièrement le collège Diderot, avec un investissement qui s'élève à plus de 20 M€. La construction d'une salle polyvalente, utilisable par les associations du quartier est prévue dans les travaux. Ceux-ci devraient débuter à l'été 2012 et s'achever en 2015.

Comment me contacter ?

- ➔ **Courriel**
barbara.romagnan@gmail.com
- ➔ **Blog notes**
www.barbararomagnan.eu
- ➔ **Adresse**
Barbara Romagnan
Conseil général du Doubs
7, avenue de la Gare d'Eau
25031 Besançon cedex
- ➔ **Téléphone**
06 34 66 37 12



INSCRIVEZ-VOUS

La lettre

Recevez la lettre d'actualité de Barbara Romagnan

Coupon à compléter et à adresser à :
Barbara Romagnan - Conseil général du Doubs
7, av. de la Gare d'Eau - 25031 Besançon cedex
ou sur www.barbararomagnan.eu

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :